



PREFET DE L'EURE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évreux, le 10 janvier 2013

Participation de Dominique Sorain à une patrouille de BAC de nuit de Vernon Jeudi 10 janvier 2013

Dominique Sorain, préfet de l'Eure, participera à une patrouille de la Brigade Anti-Criminalité de Vernon, jeudi 10 janvier 2013 à 20h30.

Une zone de sécurité prioritaire mixte (ZSP) a été créée dans le département de l'Eure. Elle englobe les territoires de Vernon, Gaillon, Aubevoye et les Andelys. Elle a été proposée par le préfet en accord avec les élus.

Le caractère novateur de cette zone de sécurité prioritaire réside dans son fonctionnement mixte police et gendarmerie nationales. Elle couvre un territoire homogène où les actes de délinquances et les incivilités sont récurrents. La forte connexion entre les communes concernées, situées en outre à proximité de la région parisienne et sur un axe de fort passage entraînant une délinquance itinérante, justifie une appréhension globale des questions de sécurité pour maintenir l'ordre et la tranquillité publique.

Dans cette zone de sécurité prioritaire, des **moyens supplémentaires tant humains (policiers et gendarmes supplémentaires) que matériels et financiers** vont être déployés.

Ainsi, à Vernon, la Brigade Anti-Criminalité a été remise en place permettant de patrouiller au mieux dans la ville et d'optimiser la lutte contre délinquance.

La création de la ZSP-M permet également d'**intensifier les actions de prévention de la délinquance** d'ores et déjà mises en place par les CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

Parmi ces actions celles **en direction des jeunes** sont prioritaires et ont pour objectifs **la lutte contre le décrochage scolaire, le développement d'activités périscolaires et la mobilisation des parents.**

Les associations présentes dans les quartiers jouent également un rôle fondamental en termes de prévention de la délinquance en menant des projets d'aide et d'insertion auprès des jeunes. **L'État contribue activement en les finançant au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).**

Contacts Presse : Romain Lamouche 02.32.78.27.33 / Maud Lucas 02.32.78.27.35